

FATALITÉ.

A***

Noli me tangere !

J'ai vu sur mon chemin, plus d'une fleur naissante ;
Et quand, pour les cueillir, j'ai voulu me pencher,
J'ai toujours entendu quelque voix menaçante,
Qui me défendait d'y toucher.

Quand, le soir, contemplant la nature endormie,
Mon cœur des astres d'or, voulait se rapprocher,
J'ai trouvé la distance, implacable ennemie,
Qui me défendait d'y toucher.

Et quand, pour redorer ma jeunesse fanée,
Une femme à mon bras désira s'attacher,
Je vis, d'un doigt moqueur, la froide destinée
Qui me défendait d'y toucher.

Aujourd'hui, j'apercrois l'idéal qu'en son rêve,
Mon âme vainement s'épuisait à chercher,
Mais la fatalité qui me poursuit sans trêve,
Me défend encor d'y toucher.

Août 1871.

LOUIS FRÉCHETTE.

NUIT D'ÉTÉ.

POUR UN ALBUM.

Hier, la nuit d'Été, qui nous prêtait ses voiles.
Eraigne digne de toi, tant elle avait d'étoiles !
Tant son calme étais frais, tant son souffle était doux !
Tant elle éteignait bien ses ruines apaisées !
Tant elle répandait d'amourenses rosées
Sur les fleurs et sur nous !

VICTOR HUGO.

•••

Vous étiez là, Louise ; et vous savez sans doute
Ce que mon cœur râva tout le long de la route

•••

C'était un soir d'Été, calme et silencieux,
Un de ces soirs charmants qui font rêver aux cieux,
Un soir pur et serein. Les vastes solitudes
Semblaient prêter l'oreille aux étranges préludes.
Aux premiers sons perdus du sublime concert
Que l'orchestre des nuits dit au vent du désert.
Le firmament s'ornait de brillants météores ;
La brise toucouffait dans les sapins sonores ;
Et les petits oiseaux, dans le duvet des nids,
Chantaient, sous l'œil de Dieu, leurs amours infinis !

•••

Vous étiez là, Louise ; et vous savez sans doute
Ce que mon cœur disait tout le long de la route

•••

Les arbres du chemin, sous les bâsiers du vent,
Secouaient sur nos fronts leur éventail mouvant,
De feuilles où perlaient des gouttes de rosée,
Qui troublaient du ruisseau la surface irisée.
Et, tous quatre, égrenant, sans songer au sommeil,
Des heures de la nuit le chapelet vermeil,
Nous cheminions guilement,—oh bonheurs éphémères !—
L'âme dans le ciel bleu, le front dans les chimères, . . .
Et moi, tout rajeuni, j'écoutes plein d'emoi
Les cheurs harmonieux qui s'éveillaient en moi.

•••

Vous étiez là, Louise ; et vous savez sans doute
Ce que mon cœur chantait tout le long de la route

•••

Soudain, au flanc moelleux d'un nuage qui dort,
Le croissant, dans le ciel, montre sa corne d'or.
C'est l'heure des adieux . . . cette heure solennelle
Où l'ange des regrets emporte sur son aile,
Pour que notre bonheur ne dure pas toujours,
Les rêves de jeunesse et les serments d'amours !
Il fallait nous quitter . . . longtemps nous hésitâmes ;
Comme si nous laissions quelque part de nos âmes.
La brise du matin soufflait dans les tilleuls . . .
Deux serments de mains . . . et nous revînmes seuls !

•••

Vous n'étiez plus là ; non, mais vous savez sans doute
Que mon cœur soupira tout le long de la route

LOUIS H. FRÉCHETTE.

Lévis, 12 Août 1871

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

La nouvelle la plus importante de la semaine dernière a été celle d'une alliance entre la Russie et la France, contre la Prusse et l'Autriche. Cette nouvelle inspire au *Courrier des Etats-Unis* les réflexions suivantes :

" Nous ignorons jusqu'à quel point cette rumeur est fondée, mais à coup sûr elle nous paraît singulièrement gonflée par les commentateurs à sensation. On se demande quels peuvent être les besoins d'une alliance entre l'Allemagne et l'Autriche, et quel peut être l'intérêt qui mettrait ces deux puissances en opposition avec la Russie, à moins qu'il ne s'agisse de mettre éventuellement obstacle à la politique de celle-ci en Orient. Mais, dans ce cas, comment la France abandonnerait-elle sa politique traditionnelle pour faire cause commune avec la Russie, ce qui implique nécessairement qu'elle se séparerait de l'Angleterre. Or, est-il supposable que la France et la Russie voulussent, sans nécessité, affronter à elles deux, l'Autriche, l'Allemagne et l'Angleterre coalisées ? Evidemment une pareille supposition manque absolument de base ; tout y est contradiction et incertitude, et nous ne saurions en aucun manière nous y arrêter."

Pour appuyer ces prévisions on annonce que l'organisation militaire est poussée avec vigueur en Russie sur le système prussien de service compulsoire, et de deux classes successives de réserve, et qu'elle est faite avec la plus grande rigueur, aucune exemption n'étant accordée même aux classes privilégiées qui ont jusqu'ici été préservées de l'impôt du sang.

Nombre d'officiers examinent les frontières afin que tous les points faibles puissent être fortifiés en cas de guerre et d'une attaque simultanée de plusieurs puissances étrangères. Ces officiers ont déjà soumis un rapport de leur inspection au gouvernement du Czar.

Les autorités militaires font aussi des expériences pour connaître avec quelle promptitude un corps d'armée en marche peut construire un chemin de fer pour s'approvisionner.

Le fait que l'empereur François-Joseph a envoyé des représentants pour souhaiter la bienvenue au czar à son passage sur le territoire autrichien lors de son retour à St. Petersbourg, au lieu d'y aller lui-même, est mystérieusement commenté dans les cercles diplomatiques.

D'un autre côté les relations entre les empereurs Guillaume et François-Joseph sont devenues plus cordiales.

Les deux empereurs ont eu une entrevue le onze.

On prétend qu'ils devaient discuter, dans cette entrevue les bases de l'alliance projetée.

TRISTES PRÉSAGES.

" Une personne qui connaît bien la France dit le *Herald*, écrit ce qui suit :

" Je retourne à Paris au commencement de la semaine prochaine, j'y resterai, si je le puis. Mais des avis particuliers me conseillent de ne pas y aller, la croyance générale étant qu'une nouvelle révolution est imminente et que si elle éclate, il y aura la guerre civile probablement par toute la France. Quelle perspective !!!"

LES COURS MARTIALES.

Des témoignages recueillis par la cour martiale résulte la preuve que l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas avait été ordonné par le Comité central de la garde nationale de Paris.

Cependant, ces déclarations, quoique confirmées par plusieurs témoins, sont niées avec persistance par M. Ferre.

L'Abbé Derrey, un des otages détenus à la Roquette à dit hier, qu'il a été pendant 25 ans missionnaire chez les sauvages et que jamais il n'a été témoin d'atrocités aussi révoltantes que celles commises par les Communeux.

Parmi ceux qui s'arrogeaient le droit de juger les otages, il a vu des enfants de 17 ans.

Aussi, l'un des prévenus, s'est vanté d'avoir pris part à l'exécution des captifs, et a dit pour sa défense, qu'elle était justifiable d'après la loi des représailles admise par toutes les nations civilisées en temps de guerre.

Thiers insiste sur la formation d'une armée de 500,000 hommes.

ANGLETERRE.

L'antagonisme qui existait entre les deux chambres du Parlement anglais s'est réveillé plus fort que jamais à l'occasion du bill du scrutin. Adopté par les Communes, ce bill a été porté devant la Chambre des Lords suivant l'usage constitutionnel, et rejeté par 49 voix de majorité.

Dans la Chambre des Communes hier, M. Gladstone a annoncé que la reine avait été obligée d'ajourner son départ pour Balmoral à cause de l'état des affaires publiques et qu'en conséquence, il ne pouvait dire quand la prorogation du parlement aurait lieu.

Dans le cours d'une discussion, M. Cardwell, secrétaire de la guerre, a parlé en faveur du système militaire anglais qu'il trouve préférable à celui de la Prusse et plus convenable pour un pays libre comme la Grande-Bretagne. Il augure les résultats les plus avantageux des grandes manœuvres militaires qui doivent avoir lieu dans le cours de l'automne à Berkshire.

Sir Roundell Palmer a été nommé conseil et Lord Russell arbitre pour l'Angleterre, dans le cas des réclamations de l'*Alabama*.

A la Chambre des Lords, Lord Redesdale mit en doute le droit des Etats-Unis de maintenir leur demande d'indemnité pour les dommages causés par l'*Alabama* maintenant que le gouvernement américain accorde une amnistie aux anciens Rebelles et que la réconciliation avec le sud est complète.

Il demanda si le gouvernement avait l'intention de soumettre ce point aux Arbitres, et il fit sous ce point de vue une longue argumentation.

Lord Granville répondit que la question de responsabilité des dégradations de l'*Alabama* serait examinée sous toutes ses faces devant les Arbitres par Sir Roundell Palmer et un autre éminent conseiller nommé par la Grande Bretagne dont les intérêts ne souffriront certainement pas du manque de défenseurs habiles et savants.

Le travail social et politique qui se fait en Angleterre donne à penser qu'avant longtemps l'heure des révoltes sonnera pour elle. On va jusqu'à dire que la reine Victoria sera la dernière de sa dynastie sur le trône.

Le passage du prince de Galles, du prince Arthur et du marquis de Lorne en Irlande n'a pas eu tout le bon effet qu'on espérait. Au contraire, la journée du six août pendant laquelle les autorités ont dispersé par la force une assemblée convoquée en face de l'hôtel des princes dans le but de demander la grâce des condamnés fénians, n'a fait qu'envenimer les haines et soulever les esprits. L'Angleterre a bien raison de tenir à la paix à n'importe quel prix, surtout avec les Etats-Unis, une guerre serait le signal de sa dislocation.

Le nom de M. Gurney est publié dans la *Gazette* comme le Commissaire de la Grande-Bretagne sous le Traité de Washington.

ITALIE.

Le Pape a écrit une lettre au comité qui lui a offert le titre de " Pie le Grand" et un trône d'or. Il refuse d'accepter pendant sa vie l'honneur qu'on veut lui décerner et suggère qu'on emploie cet argent à procurer l'exemption des étudiants des Séminaires Catholiques du service militaire.

ETATS-UNIS.

On s'occupe déjà des élections présidentielles. On parle de la candidature du célèbre journaliste Greeley contre Grant. Une fraction du parti républicain prétend que l'ex-général n'a pas rempli les espérances de ses amis.

Le *Sun* de New-York, organe radical, et M. Horace Greeley, du *Tribune* de New-York, le journal le plus influent du parti républicain, ont, les premiers, poussé des cris de mécontentement contre M. Grant, et leurs efforts tendent à éloigner de lui les radicaux, pour assurer le choix d'un autre candidat. Le *Sun* est fortement favorable à la candidature de M. Greeley, et tient continuellement en tête de sa première colonne un entrefilet conseillant aux ouvriers et aux cultivateurs de choisir le grand et bon Horace Greeley comme il l'appelle.

FAITS DIVERS.

RIXE.—Un navigateur de la ville de Sorel, voulant lancer un petit bateau qui avait été placé sur la rive droite de la rivière St. François, vis-à-vis le village abénakis de St. François de Sales, pour être radoubé, est allé, samedi dernier, au village abénakis demander l'assistance d'une douzaine de Sauvages. Les Indiens s'empressèrent de répondre à son appel ; le sorelois voulant exciter le courage de ses assistants, leur fit faire de copieuses libations avant et pendant la lance du bateau. Mais les Sauvages mirent peu de temps à lancer le bateau, et en mirent beaucoup plus à digérer le whiskey, de sorte que l'ouvrage fini, il leur restait encore une somme immense de courage à dépenser. Malheureusement ils tournèrent leur courage contre eux-mêmes, et pendant plusieurs heures, ils se mutilèrent affreusement les uns les autres.

Leur surexcitation était telle, qu'ils se saisirent d'un nommé Nicolas Panadis et le transportèrent à la rivière dans l'intention de le noyer ; et ils auraient infailliblement mis leur dessin à exécution, si M. Joseph Laurent, instituteur du village, n'était accouru au secours du Panadis et ne l'avait arraché des mains de ces forcenés, au péril de sa vie. Pendant toute l'après-midi de Samedi et pendant toute la soirée, ces ivrognes firent régner un désordre épouvantable dans leur village. Ceux qui ont le plus souffert dans la rixe des Sauvages, sont les nommés Nicolas Panadis et Pierre Pakikan.

Samedi soir, des plaintes ont été faites devant M. Thomas Maurault, juge de paix de St. Thomas de Pierreville, contre l'individu en question, pour avoir donné de la boisson aux Sauvages, contrairement à la sect. 12 du chap. 42 des Statuts du Canada, 31 Vict. : et contre Simon O'Bumsawin et Pierre-Louis O'Bumsawin, pour assaut et batterie. M. Maurault ayant été informé sous serment que ces prévenus se préparaient à laisser le district pour se soustraire à leur punition, a immédiatement lancé des warrants contre eux. Il est beaucoup à désirer que l'auteur de ces désordres soit puni d'une manière exemplaire. — Communiqué.—Minerve.

VOU LOU POLICEMAN.—M. Luther Gay, paisible citoyen des environs de Medina (Ohio), avait envoyé, samedi, toute sa famille à un pique-nique et était resté seul pour garder la maison. Un peu avant midi, ayant entrepris une petite promenade dans son jardin pour s'ajuster l'appétit (comme le recommande curieusement Rabelais aux très-illustres-buveurs) il fut accosté par deux individus dont l'un, portant une plaque de policeman, le coucha en joue avec son revolver en lui disant : " Je vous arrête comme fausseur." Avant que l'honnête M. Gay fut revenu de sa surprise (qui n'était pas gaie), il était ballonné, emporté dans sa chambre, lié au pied de son lit, et avait la douleur de voir les deux bandits forcer son coffre-fort et en enlever \$5,000 en obligations des Etats-Unis, et plusieurs autres milliers de dollars en greenbacks.

UNE PROPHÉTIE.—Quelqu'un a calculé qu'en l'année 1886, Pâques arrive le 25 avril, jour de la Saint Marc ; le Vendredi Saint, le jour de la fête de Saint-George, et la fête du corps de Notre-Seigneur, le jour de la St. Jean-Baptiste.

Or, voici une prédiction rapportée par *Nostra Damus*, qui peut donner de l'importance à ce calcul, pour ceux qui veulent croire à cette prédiction.

Quand Georges Dieu crucifiera
Que Marc le ressuscitera
Et que Jean le portera
La fin du monde arrivera.

Le journal *l'Italie* publie la note suivante que lui a adressée le Père Hyacinthe :

" Je donne à la *Declaration* signée à Munich par M. le professeur Döllinger et par ses amis, l'adhésion la plus entière et la plus explicite.

" J'ai la confiance que ce grand acte de foi, de science et de conscience, sera le point de départ et le centre du mouvement réformateur qui seul peut sauver l'église catholique et qui la sauvera.

" HYACINTHE.

" Rome, le 7 juillet 1871."

En quittant Ferrières, le roi Guillaume, voulant faire le magnifique, laissa 2,000 francs pour les domestiques. M. Alphonse de Rothschild, en apprenant ce fait, a signifié à ses gens que, sous peine d'être immédiatement chassés de sa maison, ils eussent à renvoyer à l'empereur de toutes les Allemagnes la gratification qu'ils avaient reçue.

Deux heures après, les gens du baron de Rothschild adressaient une lettre chargée à l'empereur Guillaume.

Charamande, le délicieux domaine de M. de Persigny, vient d'être vendu 6 millions au marquis de Lorne, époux de la dernière fille de la reine Victoria.

Le couple princier compte, dit-on, passer une partie de l'automne dans cette admirable résidence.

Quant à M. de Persigny, après avoir liquidé tous ses intérêts en France, il irait résider, soit à Arenenberg, soit plutôt à Miramar, où l'ex-famille impériale se rendra très-prochainement, sur la recommandation de médecins du jeune prince, dont la santé réclame les soins les plus assidus.

Le défilé des fonctionnaires de la Commune continue devant la police correctionnelle. Encore quelques jours et le corps tout entier des huissiers y aura passé. Spectacle édifiant en vérité. On ne saurait choisir une collection plus parfaite des fruits secs de toutes les professions. Anciens agents de la police secrète, clercs sans avoc et sans étude, agents d'affaires tarés, exploiteurs de toute sorte, entrepreneurs de toute affaire bonne à tromper le public ; voilà de quoi se composait dans sa majeure partie l'armée des fonctionnaires de la Commune. Quelle fleur de délicatesse, dirait M. de Gavardie, et comme tout cela était fait pour inspirer confiance à la population parisienne.

Cependant, au milieu de cette ivraie, se sont trouvés quelques bons grains. Tous n'ont pas obéi strictement aux ordres du pouvoir qui les avait nommés, et, grâce à eux, bon nombre de Parisiens ont pu échapper au service dans les bataillons communaux.

On lit dans le *Petit Moniteur* :

Le citoyen Jules Allix, membre de la Commune et pensionnaire de Charenton, vient d'y être interné de nouveau, après avoir été examiné par trois médecins.

DÉCÈS.

Alfred-Frédéric-Charles, âgé de 6 mois et 7 jours, enfant d'Alexandre Venu, relieur, de cette ville.